

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>	L'an deux mille vingt-deux, le 07 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.	
<b>En exercice</b>	15	
<b>Présents</b>	10	
<b>Votants</b>	15	
<b>Absents</b>	5	
<b>Exclus</b>	0	
Date de convocation 28 septembre 2022	<b>Etaient présents :</b> Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Murielle NAGEL, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER	
Date d'affichage 30 septembre 2022	<b>Etaient absents excusés :</b> Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Damien MISSILLIER, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ	
<b>DEL 20221007-032</b>	<b>Etaient absents :</b> /	
<b>OBJET :</b>	<b>Exclus :</b> /	
<b>Budget principal 2022 Décision modificative n°3</b>	<b>Procurations :</b> Christophe BOCQUET a donné pouvoir à Cédric VERNEY, Philippe BREVET a donné pouvoir à Gil BENICHOU, Cécile FANTINI a donné pouvoir à Chantal MARCHAND, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ a donné pouvoir à Danielle DEPLANTE, Damien MISSILLIER a donné pouvoir à Emmanuel SERRIER	
	<i>Madame Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame le Maire propose à l'Assemblée de modifier, par le biais d'une décision modificative, les inscriptions du budget primitif pour prendre en compte diverses écritures budgétaires

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
022/022	Dépenses imprévues	- 1 674 €	
73928/014	Autres prélèvements reversement fiscalité		+ 924 €
6488/012	Autres charges de personnel		+ 750 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>- 1 674 €</b>	<b>+ 1 674 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** la décision modificative n°3 telle que présentée qui s'équilibre à :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
022/022	Dépenses imprévues	- 1 674 €	
73928/014	Autres prélèvements reversement fiscalité		+ 924 €
6488/012	Autres charges de personnel		+ 750 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>- 1 674 €</b>	<b>+ 1 674 €</b>

Le Secrétaire de séance,

**Murielle NAGEL**



Le Maire,

**Isabelle VENDRASCO**

